

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M23-004460

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10330 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bendaoud Khalid

Date de naissance : 22.11.1974

Adresse : V

Tél. : 0662 12 58 58

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhession@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-681654

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10330

Actif

Pensionné(e)

Autre

Société : RAM

Nom & Prénom : Bendaoud Khalid

Date de naissance : 11 22 10574

Adresse : V

Tél. : 0662125858

Total des frais engagés

2891,60

Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au praticien - Pédiatre

Cachet du médecin :

Docteur Mina OUMIL
Professeur
250, Bd Abdelmoumen Ben Flaj
Rés. Avenues Abdelmoumen - Casablanca
Tél/Fax : 0522 25 25 26 - 06 97 34 04 19
Gsm : 0661 14 74 41
INPE : 091201061

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W21-681654

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

2891,60 Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08 FEV 2023	Opérat. Fixe	200	10000	INP : 091201061
02 MARS 2023	Opérat. Fixe	200	10000	INP : 091201061

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
02/03/2023	54160	PHARMACIE DE LA CHAUMIERE Rue 48, BP 100, 04777 Chateauneuf Tél/Fax : 04 72 50 08 77 - GSM : 0661 14 74 41 INP : 091201061

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOCTEUR PANORAMIQUE Dr. NADIA KADDOUSSI 0523 22 00 00	28/02/23	254	600 DA
LABORATOIRE NADIA KADDOUSSI 0523 22 00 00	01/03/23	B10704	14500 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

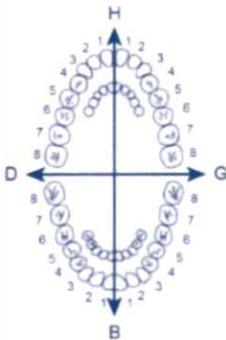
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : 091201061
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Radiologie Ksiyer

Docteur Mohamed KSIYER

Radiologue

Ex. Professeur de Radiologie
à la Faculté de médecine - Casablanca



الفحص بالأشعة قصیر

الدكتور محمد قصیر

أستاذ الفحص بالأشعة

محاضر سابق بكلية الطب
الدار البيضاء

• Imagerie
Adultes et Enfants,

• Scanner
corps entier,

• Radiologie
numérique

• Echographie Casablanca le 28 / 02 / 2023

• Echo Doppler Facture n°0264 /02 / 2023

• Ostéodensitométrie Noms et prénoms : ENFT. FATIMA ZAHRAE BEDAOUD

Nature d'examen : ECHOGRAPHIE (Z 54).....

• Panoramique dentaire Montant : 600 DH Six Cents Dirhams

Mode de règlement : espèces

• Mammographie

• Imagerie de la Femme

• IRM
sur Rendez-vous

Professeur Mohamed KSIYER
RADILOGIE
091151937

Docteur Mina OUMLIL

Professeur en Pédiatrie

Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca



الدكتورة مينة أمليل

أستاذة جامعية في طب الأطفال

كلية الطب و الصيدلة

بالبيضاء

Casablanca, le

28 FEV 2023

الدارالبيضاء في

Beudaoud Fatima Zohra

Né(e) le Rue Dr. Hafé

**Edag. abdominal
et coelos**

Docteur Mina OUMLIL
Professeur Universitaire - Pédiatre
250, Bd. Abdelmoumen 1^{er} Etage
Rés. Abrajes Abdelmoumen - Casablanca
Tél/Fax : 05 22 25 25 26 / 05 22 25 25 27
Gsm : 06 61 14 74 41
INPE : 091201061

Professeur Mohamed KSIYER
RADIOLOGUE
091157514

Pas de Consultation Samedi Matin

250, Bd Abdelmoumen Résidence Abrajes Abdelmoumen 1^{er} Etage

(entre Bd . Mly Idriss 1^{er} & Bd . Anoual) - Tél./Fax : 05 22 25 25 26 / 05 22 25 25 27
E-mail: oumlilmina@gmail.com / minaoumlil@hotmail.fr - Urgence Gsm : 06 61 14 74 41

Docteur Mina OUMLIL

Professeur en Pédiatrie

Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca



الدكتورة مينة أمليل

أستاذة جامعية في طب الأطفال

كلية الطب و الصيدلة

بالبيضاء

Casablanca, le 28 FEV 2023 الدارالبيضاء في

Beudaoud Fatiha Zohra

NFS

- foritine

- ut D

- CR

- 100, 061

- collection Nagrenie



Docteur Mina OUMLIL
Professeur Universitaire - Pédiatre
250, Bd. Abdelloumen 1^{er} Etage
Rés. Abrajes Abdelloumen 1^{er} Etage
Tél/Fax : 0522 25 25 26 - 06 97 34 04 19
Gsm : 0661 14 74 41
INPE : 091201061

Pas de Consultation Samedi Matin

250, Bd Abdelloumen Résidence Abrajes Abdelloumen 1^{er} Etage

(entre Bd . Mly Idriss 1^{er} & Bd . Anoual) - Tél./Fax : 05 22 25 25 26 / 05 22 25 25 27
E-mail: oumlilmina@gmail.com / minaoumlil@hotmail.fr - Urgence Gsm : 06 61 14 74 41



دكتور (الغاري) محمد
أخصائي في التحاليل الطبية

مختبر التحاليل الطبية بانوراميك

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PANORAMIQUE

Dr. KADIRI Mohamed
Biologiste

Diplômé de L'Université de REIMS des Spécialités Biochimie Clinique
Immunologie Générale Bactériologie et Virologie Clinique
Diagnostique Biologique et Parasitaire
D.U Assurance Qualité en Biologie Médicale de L'Université de Paris
Ex. Attaché des Hôpitaux de France

FACTURE N° : 230300036

CASABLANCA le 01-03-2023

Mme BENDAOUD F Zahra

CN	Récapitulatif des analyses	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin		E20
0439	Vitamine D		B450
0216	Numération formule		B80
0126	Magnésium plasmatique		B60
0147	Transaminases P (TGP)		B50
0146	Transaminases O (TGO)		B50
0154	Ferritine		B250
0370	CRP (Protéine C réactive)		B100
0104	Calcium		B30

Total des B : 1070

TOTAL DOSSIER : 1450.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille quatre cent cinquante dirhams .

LABORATOIRE PANORAMIQUE
ANALYSES MEDICALES
Dr KADIRI Mohamed
Bd Panoramique - Casablanca
14000



دكتور زهار
أخصائي في التحليلات الطبية

مختبر التحليلات الطبية بانورامايك

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

Dr. KADIRI Mohamed
Biologiste

Date du prélèvement : 01-03-2023 à 09:56

Code patient : 2022112103

Naissance : 12-08-2009 (13 ans)

Mme BENDAOUD F Zahra

Dossier N° : 2023030051



Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE COMPLETE (Sysmex - XN-530)

Hématies	4.64	M/mm ³	(4.00-5.20)
Hémoglobine	11.8	g/dL	(11.3-16.0)
Hématocrite	36.1	%	(35.0-48.0)

CONSTANTES ERYTHROCYTAIRES

VGM	77.8	fL	(75.0-102.0)
TCMH	25.4	pg	(25.0-35.0)
CCMH	32.7	%	(31.0-37.0)

GLOBULES BLANCS	4 560	/mm ³	(4 500-13 000)
-----------------	-------	------------------	----------------

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Neutrophiles	67.8	% soit	3 092 /mm ³	(1 500-7 200)
Eosinophiles	0.9	% soit	41 /mm ³	(100-400)
Basophiles	0.4	% soit	18 /mm ³	(10-230)
Lymphocytes	21.7	% soit	990 /mm ³	(1 300-4 500)
Monocytes	9.2	% soit	420 /mm ³	(150-1 300)
Plaquettes			263 000 /mm ³	(150 000-439 000)

LABORATOIRE PANORAMIQUE
ANALYSES MEDICALES
Dr. KADIRI Mohamed
Bd Panoramique, Casablanca
Tél : 05 22 57 70 61 / Fax : 05 22 57 76 50



دكتور زهرة بنداؤد
أخصائي في التحاليلات الطبية

مختبر التحاليلات الطبية بانورامايك

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PANORAMIQUE

Dr. KADIRI Mohamed
Biogiste

2023030051 - Mme F Zahra BENDAOUD 01-03-2023 à 09:56

BIOCHIMIE SANGUINE

Transaminases GOT (ASAT) (Architect Abbott)	13	UI/L	(0-40)
Transaminases TGP (ALAT) (Architect Abbott)	12	UI/L	(0-40)
Calcium (Architect Abbott)	90.80 2.26	mg/L mmol/L	(82.00-108.00 (2.04-2.69)
Magnésium plasmatique (Hitachi 911)	17 0.70	mg/L mmol/L	(16-26 (0.66-1.07)
Protéine C-réactive (CRP) (Architect Abbott)	1.5	mg/L	(<6.0)

BILAN ENDOCRINIEN

Ferritine (Abbott/Architect)	8	ng/ml	(15-250)
---------------------------------	---	-------	----------

VITAMINES

25-(OH)-vitamine D (D2+D3) (Architect/Abbott)	12.90 32.25	ng/ml nmol/l
--	----------------	-----------------

Interprétation :

Valeurs de référence : 30-80 ng/ml
Insuffisance : 10-30 ng/ml
Déficience : <10 ng/ml
Toxicité : >100 ng/ml

Validé par Dr. KADIRI Mohamed

LABORATOIRE PANORAMIQUE
ANALYSES MEDICALES
Dr. KADIRI Mohamed
Bd Panoramique - Casablanca
0522 29 61

Docteur Mina OUMLIL

Professeur en Pédiatrie



الدكتورة مينة أمليل

أستاذة جامعية في طب الأطفال

Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

كلية الطب و الصيدلة
بالبيضاء

Casablanca, le
02 MARS 2023 الدار البيضاء في

Beudooud Fatima Zahra

4360

Doce forte 100.000

SV



1 amp / mois
X 3 mois

PHARMACIE CHOPRA
El Mokssine
Rue 48 Hay Mly Abdellah Aïn Chok
Tél: 0522 50 08 77 - Casa

12800
X 4 Biomartial gel

x 3 mois
gel 1 à 3 mois

27,541,6

Docteur Mina OUMLIL
Professeur en Pédiatrie 1^{er} Etage
250 Bd. Abdelemoumen 1^{er} Etage
Reg. Avis 22 25 25 26 - Té. 97 34 04 12
Tél/Fax: 05 22 25 25 26 - GSM: 0661 14 74 41
INPE: 091201061

BIMARTIAL

LOT: 2212006
FAB: 12/2022
EXP: 12/2025
PUC: 123.000DH

LOT: 2212006
FAB: 12/2022
EXP: 12/2025
PUC: 123.000DH

LOT: 2212006
FAB: 12/2022
EXP: 12/2025
PUC: 123.000DH

Pas de Consultation Samedi M

250, Bd Abdelemoumen Résidence Abrajes Abdelemoumen 1^{er} Etage

(entre Bd . Mly Idriss 1^{er} & Bd . Anoual) - Tél./Fax : 05 22 25 25 26 / 05 22 25 25 27
E-mail: oumlilmina@gmail.com / minaoumlil@hotmail.fr - Urgence Gsm : 06 61 14 74 41